

Questions orales

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, cela n'est pas du ressort de mon ministère, bien sûr. Je vais signaler cette question au ministre responsable du Tourisme, mais je doute qu'il puisse résoudre d'un seul coup le problème de la concurrence que se livrent au Canada les secteurs privé et public. Le représentant devrait aller voir le ministre pour lui exposer la situation telle qu'il l'entend. Un ministre ne peut pas répondre à des questions d'une telle envergure.

LES PRIX DEMANDÉS AU CENTRE DE FORMATION DE
CORNWALL

M. Mel Gass (Malpègue): Madame le Président, à Cornwall, en Ontario, il existe un immeuble exploité, semble-t-il, par le ministère des Transports. Outre ses 700 chambres, il comporte des salles de réunion et de loisirs. La chambre et trois repas coûtent \$20 par jour, par personne. Le gouvernement prétend rentrer dans ses frais avec cette affaire. Le ministre voudrait-il nous indiquer quelle proportion des frais il récupère en ne demandant que \$20 par jour?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, tout le monde connaît ce centre que mon ministère possède à Cornwall. On s'en sert beaucoup pour former le personnel des transports: contrôleurs de l'air, pilotes, et ainsi de suite. C'est une réussite. Nous formons actuellement à Cornwall des personnes de l'étranger. Le Canada en est très fier et je suis convaincu que la population de Cornwall s'en réjouit. Si le député veut chercher noise à ces gens là-dessus, qu'il prenne soin de bien s'armer, parce qu'il aura affaire à forte partie.

* * *

LE TEXTILE ET LE VÊTEMENT

LE DANGER DE PERTES D'EMPLOIS

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Hier, le premier ministre a signalé qu'il n'avait nullement l'intention d'exiger des usines qui ferment leurs portes ou déménagent d'une région à l'autre du Canada ou qui quittent le Canada pour aller s'installer ailleurs dans le monde, qu'elles divulguent publiquement les raisons de leur déplacement. Nous découvrons aujourd'hui que le gouvernement n'a nullement l'intention de protéger les près de 80,000 emplois dans l'industrie du vêtement, la plupart se trouvant dans de petites localités du Québec et certaines régions de l'Ontario et du Manitoba et qu'il n'a élaboré aucune stratégie générale à cette fin. Si le gouvernement n'a aucune stratégie générale à proposer pour protéger ces travailleurs contre la perte inévitable de leurs emplois où le ministre croit-il que ces gens trouveront du travail?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, le député a tort de prétendre que le gouvernement

n'a aucune politique pour ce qui est de protéger les emplois dans les industries du textile, du vêtement et de la chaussure. De fait, le gouvernement a pris des dispositions importantes depuis dix 10 ou 15 ans en imposant des contingents à de nombreuses usines de textile, ainsi qu'à des fabriques de vêtements et de chaussures au Canada. De plus, sauf erreur, ce sont des membres de son parti des diverses régions du pays qui ont déclaré que le gouvernement fédéral protégeait ces industries depuis trop longtemps et que dans de nombreux cas, on devrait admettre un plus grand nombre de ces produits pour venir en aide aux pays du tiers monde. La question du député m'étonne quelque peu.

M. Deans: Je présume que pour croire à cela vous devez croire à vos propres inepties.

LA MODERNISATION DES USINES

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, le ministre d'État (Commerce international) vient de nous faire savoir qu'il n'a pas l'intention d'adopter la proposition que lui a faite le directeur du syndicat des travailleurs du vêtement et de solliciter de l'aide dans le cadre du GATT pour combattre l'érosion de l'industrie canadienne du vêtement. Est-il raisonnable de rester tranquillement les bras croisés pendant que de petites villes monoindustrielles risquent la ruine à cause des fermetures qui sont inévitables par suite de l'incapacité du Canada de fournir une protection et une aide raisonnables au secteur du vêtement qui emploie la majorité des travailleurs de bien des petites localités de l'Ontario et du Québec? Sinon, pourquoi le gouvernement ne présente-t-il pas un programme général de modernisation et de restructuration de ces entreprises afin que ces petites localités ne finissent pas par disparaître?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, le député me décoit un peu.

M. Deans: Je m'en fiche bien.

M. Lumley: Il y a deux ans, le gouvernement canadien, le gouvernement actuel a lancé le programme OCRI, ou CIRB en anglais, devant consacrer 267 millions de dollars à faire exactement ce que le député vient de demander—moderniser et restructurer l'industrie des textiles, du vêtement et de la chaussure.

M. Deans: Cela n'a pas marché.

M. Lumley: Je regrette beaucoup, mais je ne suis pas d'accord avec le député, qui aurait mieux fait de consulter les entreprises qui ont bénéficié des quelque 100 millions de dollars déjà dépensés. Nous avons mené ce programme en même temps que nous étions à négocier dans le cadre du MFA les quotas pour les textiles et le vêtement dans tout le pays. Pour ce qui est de l'industrie de la chaussure, le député a, si je ne m'abuse, présenté des instances pour le compte de sociétés de sa circonscription à propos de quotas de chaussures . . .